

ANNEXE D
ENTENTE DE SERVICE BÉNÉVOLE

ENTENTE DE SERVICE BÉNÉVOLE

À titre de bénévole, je comprends que mes services sont précieux pour la bibliothèque et j'accepte ce qui suit :

- Accomplir les tâches qui me sont assignées du mieux que je peux
- Être ponctuel et aviser mon/ma superviseur(e) de toute absence
- Juger confidentielle toute information entendue ou lue au sujet des usagers et des opérations de la bibliothèque
- Accepter la supervision par le personnel désigné et suivre ses directives
- Entretenir de bonnes relations avec le personnel et les autres bénévoles
- Informer mon/ma superviseur(e) si je souhaite arrêter de faire du bénévolat

Je comprends que les bénévoles qui accomplissent des tâches sous la direction du personnel du Service des bibliothèques publiques du Nouveau-Brunswick (SBPNB) sont couverts par la politique relative à la couverture du risque de responsabilité personnelle de la Province du Nouveau-Brunswick et non par la *Loi sur les accidents du travail*.

Signature du/de la bénévole

La bibliothèque comprend que le/la bénévole constitue un ajout précieux et accepte ce qui suit :

- Accorder l'appui total du personnel de la bibliothèque
- Fournir une orientation en ce qui concerne la bibliothèque et le réseau des bibliothèques
- Offrir une formation et une supervision pour les tâches bénévoles
- Offrir une reconnaissance pour la contribution
- Agencer les capacités du bénévole à des tâches qui conviennent

Signature de l'employé(e) responsable

Date

- Remettre une copie au/à la bénévole